



Numéro de l'acte	2023-180-FINMM
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.5

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2023

QUESTION N°2023-180

FINANCES : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR : TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE D'ARQUES – TRANCHE OPTIONNELLE 1 – CORPS CENTRAL

RAPPORTEUR :

Rapporteur : Monsieur Joël DUQUENOY
Conseiller Délégué aux Finances

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que l'Etat poursuit son action d'aide à l'investissement au bénéfice des communes,

Considérant que l'appel à projet Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) de l'exercice 2024, dont les dossiers doivent être déposés au plus tard le 31 décembre 2023, par voie dématérialisée, auprès des services de la Préfecture,

Considérant l'arrêt attributif du 17 mars 2021 la Ville d'Arques se voit accorder la DETR au titre de la tranche ferme phase 1,

Considérant que la Ville d'Arques poursuit les travaux de réhabilitation de l'Hôtel de Ville visant à effectuer des travaux de rénovation comprenant la mise aux normes accessibilité du bâtiment et une dimension environnementale de renforcement de l'autonomie énergétique,

Considérant que le projet global étant divisé en trois phases de travaux, il est proposé de solliciter un financement de la DETR pour la tranche optionnelle 1 – Corps Central,

Après avoir entendu son rapporteur :

ARTICLE 1 : SOLLICITE un financement DETR auprès des services de la Préfecture, pour la tranche optionnelle 1 – Corps Central

ARTICLE 2 : PROPOSE le plan de financement prévisionnel suivant :

TRANCHE OPTIONNELLE 1 (CORPS CENTRAL)

DEPENSES	En euros HT	RECETTES	En euros HT
Travaux	889 120,16 €	Autofinancement	506 465,07 €
LOT 1 - MACONNERIE	544 035,77 €	Subventions Publiques	506 465,07 €
LOT 2 - CHARPENTE	144 854,59 €	• Etat	
LOT 3 - COUVERTURE	176 000,00 €	Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux	253 232,54 €
LOT 7 - ELECTRICITE SSI	24 229,80 €	• Collectivités territoriales	
Honoraires - MOE	75 575,21 €	Département du Pas-de-Calais	253 232,54 €
Révisions et aléas	48 234,77 €		
TOTAL DEPENSES	1 012 930,14 €	TOTAL RECETTES	1 012 930,14 €

ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document en ce sens

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables	25
- Votes défavorables	0
- Abstentions	0

Fait à ARQUES
Le 18 décembre 2023

Le secrétaire de séance,
Francis PREDHOMME



Le Maire,
Benoît ROUSSEL



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2023**

Affiché le 19 décembre 2023

L'An Deux Mille Vingt Trois le Dix-huit décembre à 17h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le Douze décembre 2023 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal :

Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **21 présents**
- **3 absents non excusés**
- **1 absent excusé sans pouvoir**
- **4 absents excusés avec pouvoir**

Jean-Pierre LAMIRAND ayant donné pouvoir à Dominique LARDEUR

Corinne BOCQUILLON ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS

Arnaud WILQUIN ayant donné pouvoir à Joël DUQUENOY

Peggy VAN GOETHEM - MARECAU ayant donné pouvoir à Stéphane FINARD

Monsieur Francis PREDHOMME est nommé secrétaire de séance.